

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CONTYNOIS



3- ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



Procédure	Arrêt	Approbation
Élaboration du PLUI		
Le Président de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest		

OAP // Secteurs de projet

L'urbanisation peut être réalisée par la voie d'une opération unique sur l'ensemble de la zone ou sous la forme de plusieurs opérations, menées conjointement ou de façon successive, au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone (viabilisation, équipements structurants) et aboutissant au final à un aménagement d'ensemble.

OAP // Objectifs en matière d'habitat

Au sein de secteurs d'OAP, lorsque la taille et la viabilité financière de l'opération le permettent, les objectifs de diversification de l'offre nouvelle de logements présentés ci-dessous sont à atteindre

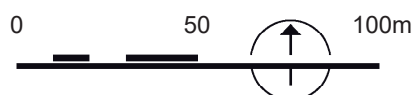
	Habitat pavillonnaire	Formes d'habitat conseillées		
		Habitat individuel dense et habitat intermédiaire	Petit collectif	Collectif
Cœur d'agglomération	Maximum de 10 %	Au moins 90 % de l'offre nouvelle de logements		
Territoire aggloméré	Maximum de 30 %	Au moins 70 % de l'offre nouvelle de logements		
Couronne amiénoise	Maximum de 70 %	Au moins 30 % de l'offre nouvelle de logements		
Pôle majeur	Maximum de 50 %	Au moins 50 % de l'offre nouvelle de logements		
Pôle intermédiaire	Maximum de 60 %	Au moins 40 % de l'offre nouvelle de logements		
Pôle de proximité, pôle relais et bourgs	Maximum de 70 %	Au moins 30 % de l'offre nouvelle de logements		
Commune rurale	Maximum de 80 %	Au moins 20 % de l'offre nouvelle de logements		

Pôle intermédiaire : Conty

Pôle relais : Namps-Maisnil

Couronne amiénoise : Bacouël-sur-Selle/Plachy-Buyon/Prouzel

Communes rurales : autres communes



BACOUËL SUR SELLE-OAP1

Type de zonage : UA

Superficie : **6 925 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



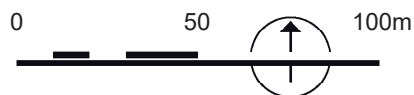
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



BACOUËL SUR SELLE-OAP2

Type de zonage : AU

Superficie : **23 379 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Élément remarquable à valoriser

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à
conserver

Boisement à créer ou conserver

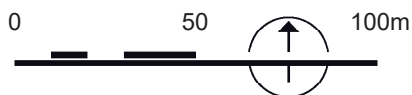
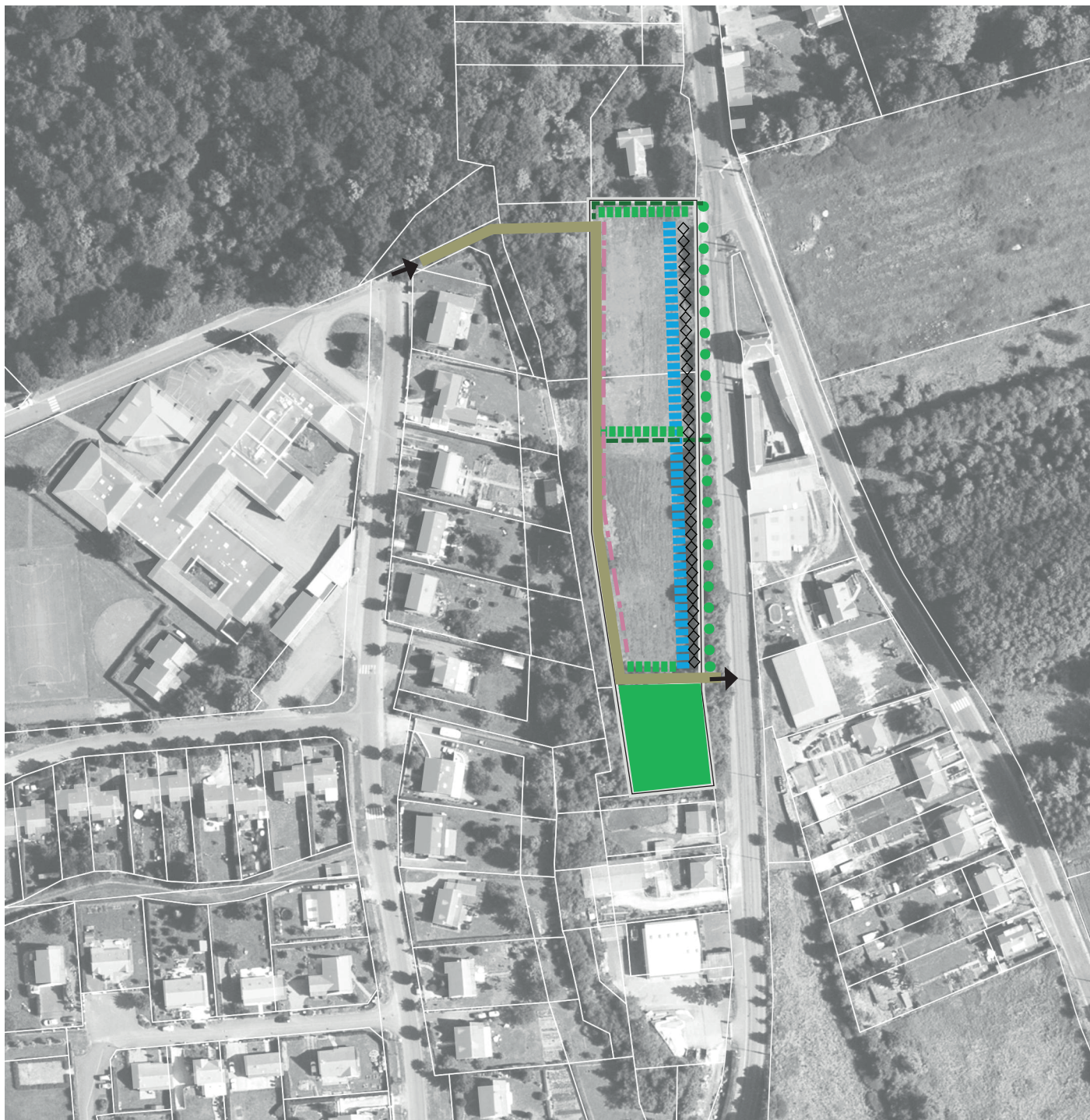
Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé

Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle

Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter

P Stationnement 10 places à créer



CONTY-OAP3

Type de zonage : UC

Superficie : **6 479 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **20 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



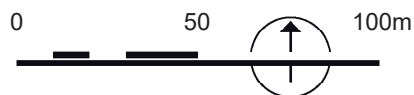
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



CONTY-OAP4

Type de zonage : AU

Superficie : **10 876 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **20 logts/ha**

Périimètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Stationnement

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Élément remarquable à valoriser

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à
conserver

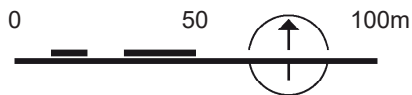
Boisement à créer ou conserver

Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé

Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle

Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



ESSERTAUX - OAP5

Type de zonage : **AU**

Superficie : **14 897 m²**

Surface moyenne maximale des terrains à usage d'habitat individuel isolé : **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE



Accès viaire



Liaison viaire



Bouclage viaire à rechercher



Liaison mode doux



Espace public / Essentiellement minéral -aire de retournement possible- et perméable



Alignement des constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public / Essentiellement ouvert et végétalisé



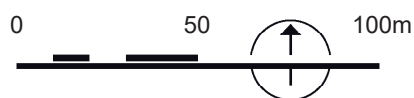
Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénérationnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter



LE BOSQUEL-OAP6

Type de zonage : UC

Superficie : **6 654 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



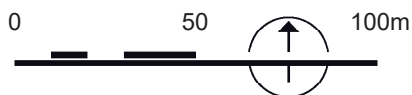
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



LOEUILLY-OAP8

Type de zonage : AU

Superficie : **6 170 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé : **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



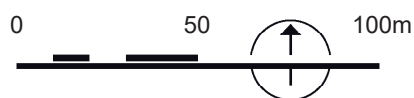
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



LOEUILLY-OAP9

Type de zonage : AU

Superficie : **5 127 m²**

Surface moyenne maximale des terrains à usage d'habitat individuel isolé : **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public / Essentiellement minéral -aire de retournement possible- et perméable

Alignement des constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public / Essentiellement ouvert et végétalisé



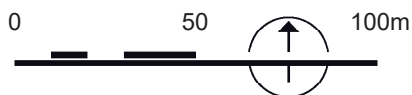
Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénérationnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter



LOEUILLY-OAP10

Type de zonage : AU

Superficie : **9 584 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé : **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

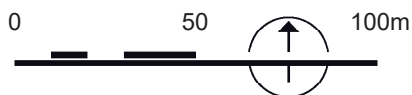
Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

- Accès viaire à prévoir
- Liaison viaire
- Bouclage viaire à rechercher
- Liaison mode doux
- Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable
- Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

- Élément remarquable à valoriser
- Haies bocagères à créer ou conserver
- Alignement arboré à créer ou à
conserver
- Boisement à créer ou conserver
- Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé
- Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle
- Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle
- Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



LOEUILLY-OAP11

Type de zonage : AU

Superficie : **11 264 m²**

Surface moyenne maximale des terrains à usage d'habitat individuel isolé : **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public / Essentiallyment minéral -aire de retournement possible- et perméable

Alignement des constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public / Essentiallyment ouvert et végétalisé



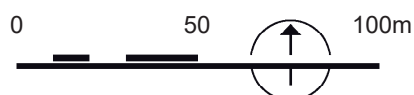
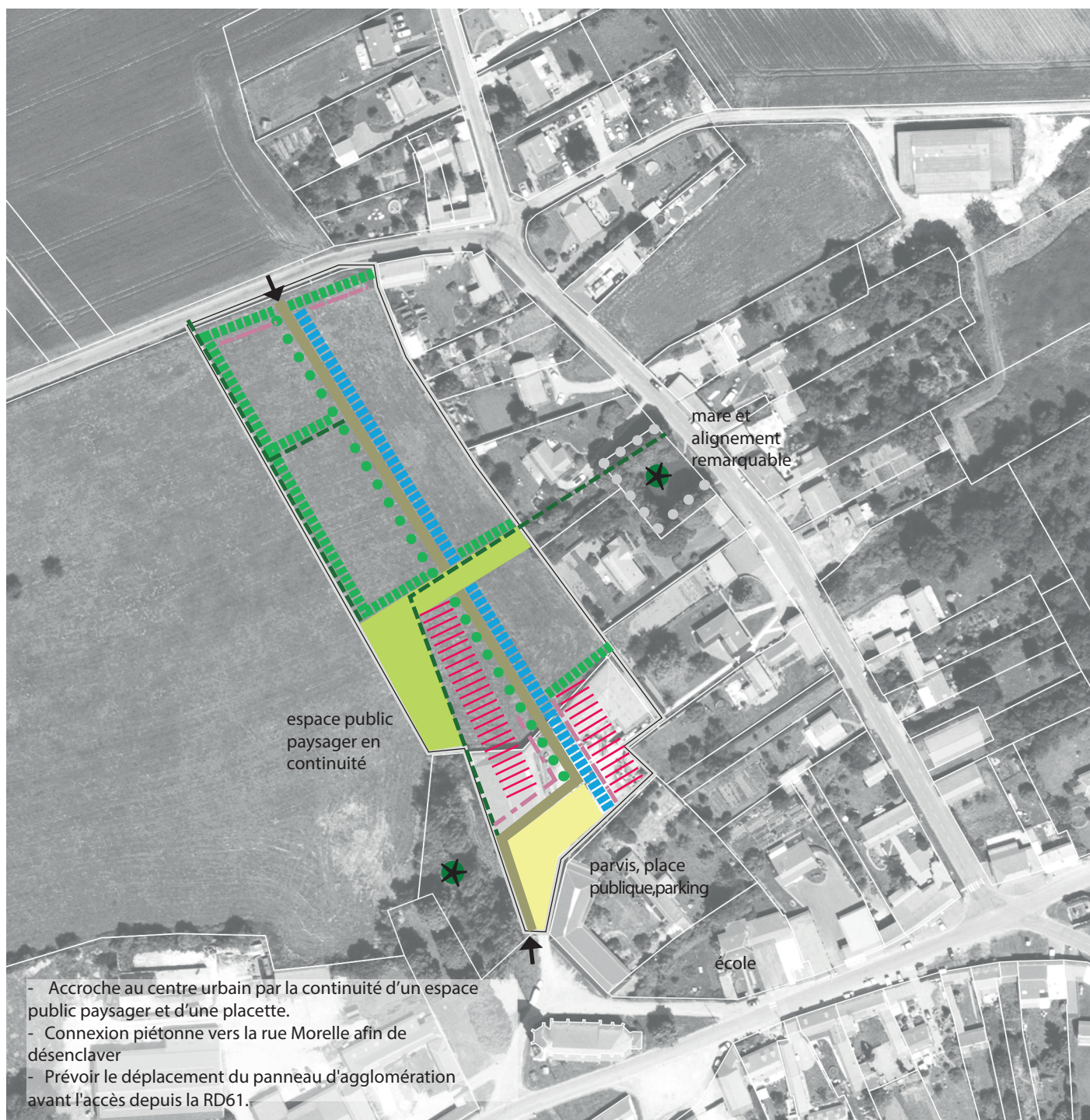
Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénérationnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter



NAMPS-MAISNIL-OAP13

Type de zonage : AU

Superficie : **13 651 m²**

Surface moyenne maximale des terrains à usage d'habitat individuel isolé : **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public / Essentiellement minéral -aire de retournement possible- et perméable

Alignement des constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public / Essentiellement ouvert et végétalisé



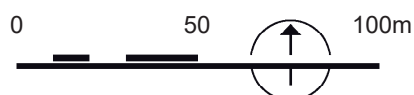
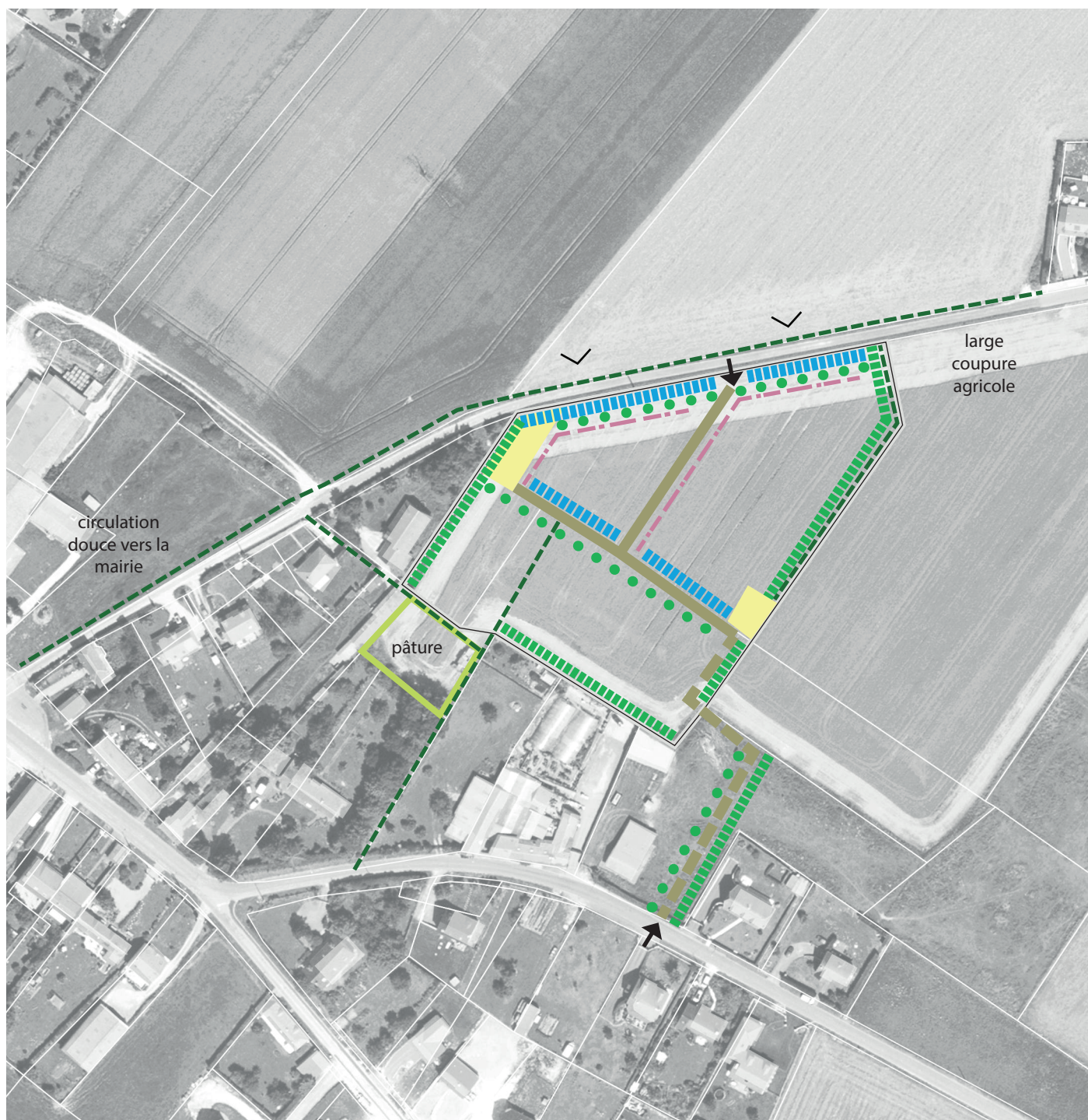
Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénérationnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter



NAMPTY-OAP14

Type de zonage : AU

Superficie : **12 971 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



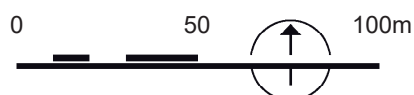
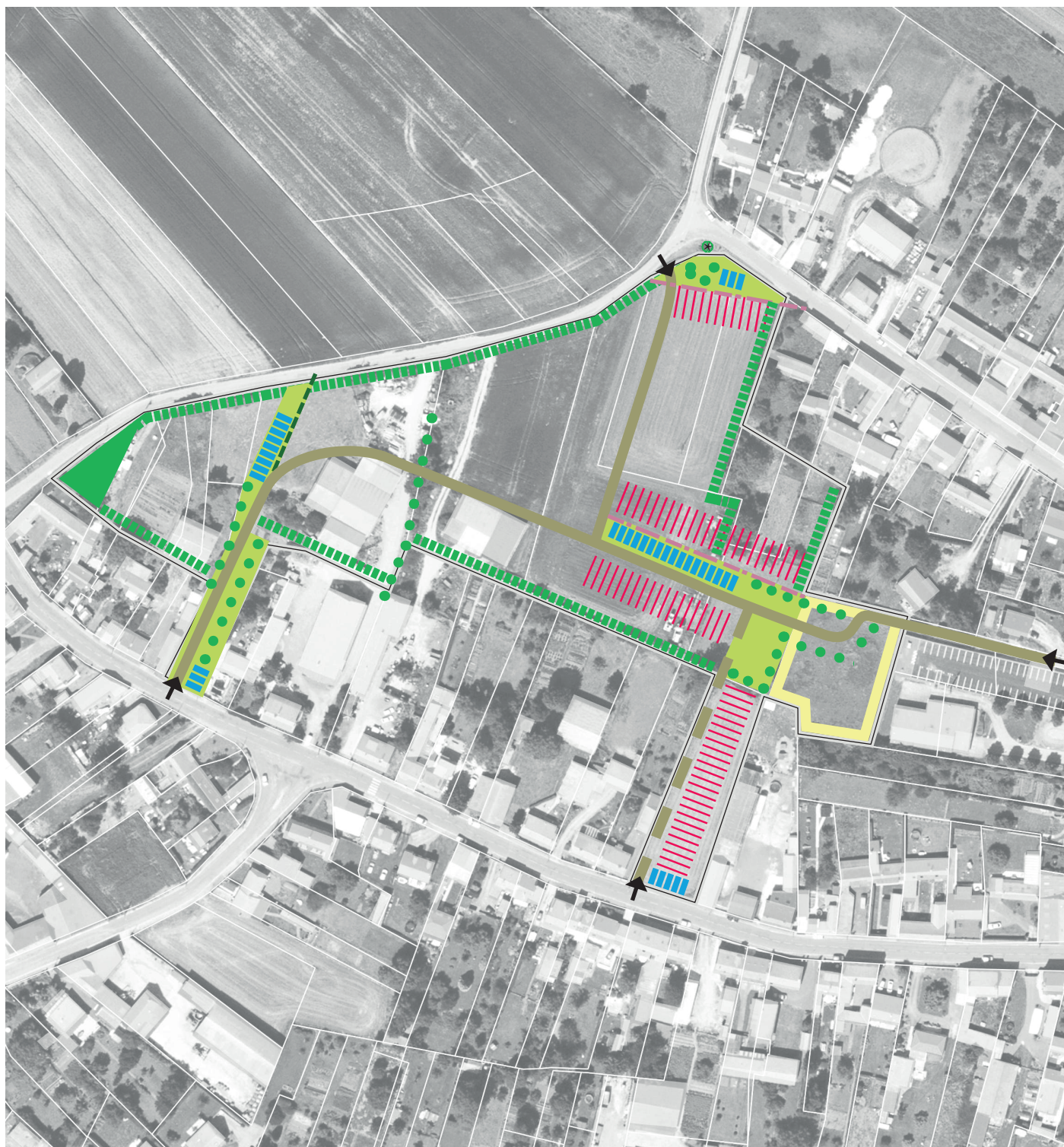
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



ORESMAUX-OAP15

Type de zonage : AU

Superficie : **27 694 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Élément remarquable à valoriser

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à
conserver

Boisement à créer ou conserver

Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé

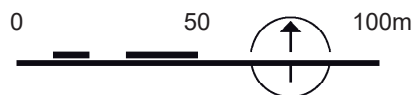
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle

Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



- Positionner l'accès afin de garantir une visibilité de 50 m à gauche et à droite en sortie de zone



PLACHY-BUYON-OAP16

Type de zonage : UB

Superficie : **5 226 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

 Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

 Accès viaire à prévoir

 Liaison viaire

 Bouclage viaire à rechercher

 Liaison mode doux

 Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

 Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE



Élément remarquable à valoriser



Haies bocagères à créer ou conserver



Alignement arboré à créer ou à
conserver



Boisement à créer ou conserver



Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé



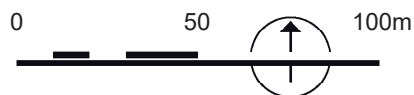
Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle



Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle



Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



PROUZEL-OAP17

Type de zonage : UB

Superficie : **4 701 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Élément remarquable à valoriser

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à
conserver

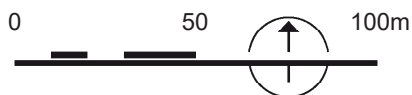
Boisement à créer ou conserver

Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé

Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle

Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



PROUZEL - OAP18

Type de zonage : **AU**

Superficie : **15 418 m²**

Surface moyenne maximale
des terrains à usage d'habitat
individuel isolé : **600 m²**

Densité moyenne : **15 logts/ha**

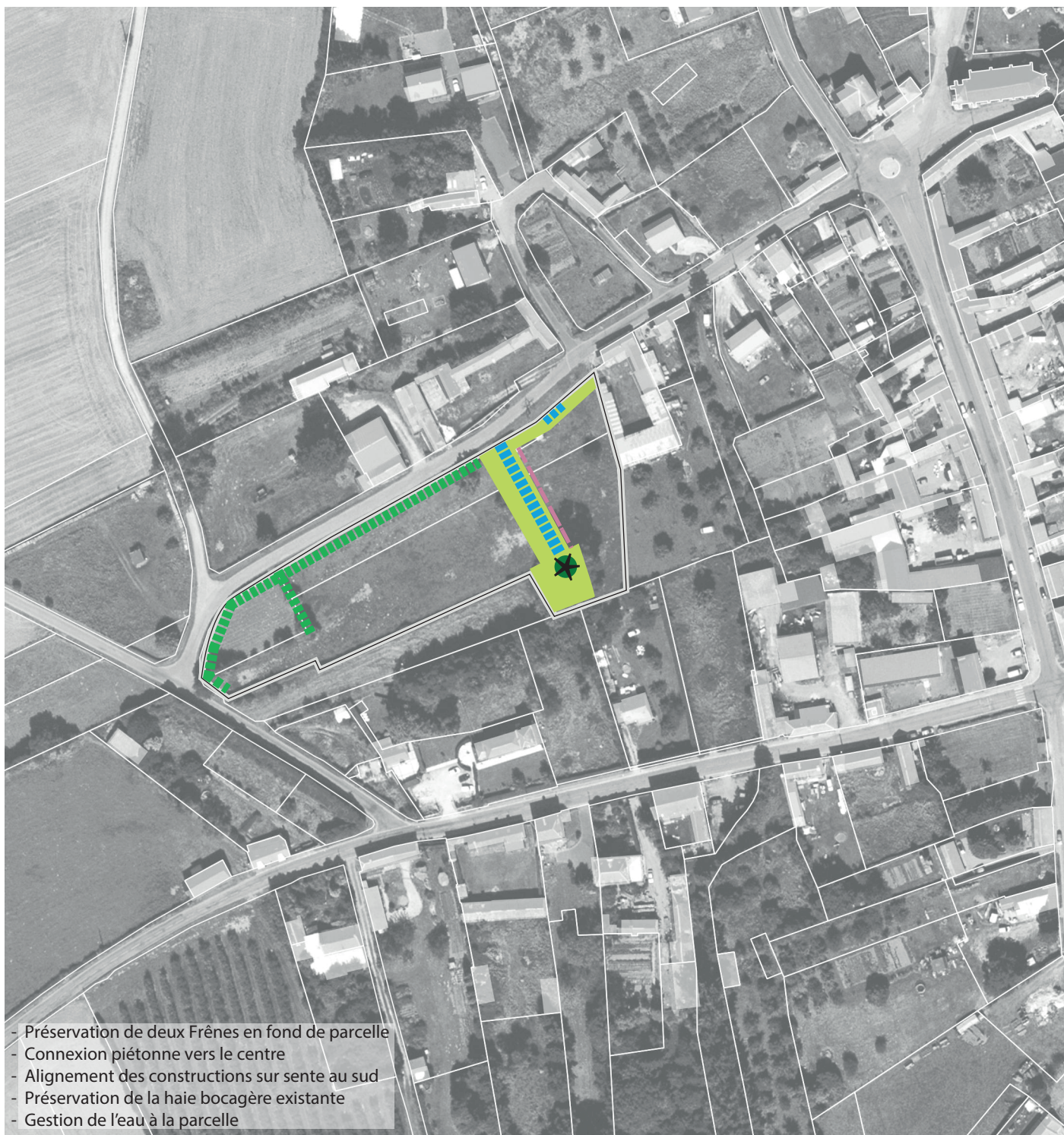
Périimètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

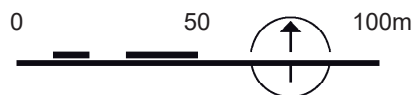
- Accès viaire
- Liaison viaire
- Bouclage viaire à rechercher
- Liaison mode doux
- Espace public / Essentiellement minéral -aire de retournement possible- et perméable
- Alignement des constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

- Élément remarquable à valoriser
- Haies bocagères à créer ou conserver
- Alignement arboré à créer ou à conserver
- Boisement à créer ou conserver
- Espace public / Essentiellement ouvert et végétalisé
- Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle
- Logement dense et/ou intergénérationnel / implantation préférentielle
- Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter



- Préservation de deux Frênes en fond de parcelle
- Connexion piétonne vers le centre
- Alignement des constructions sur sente au sud
- Préservation de la haie bocagère existante
- Gestion de l'eau à la parcelle



SENTELIE-OAP19

Type de zonage : UC

Superficie : **6 992 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

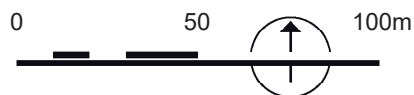
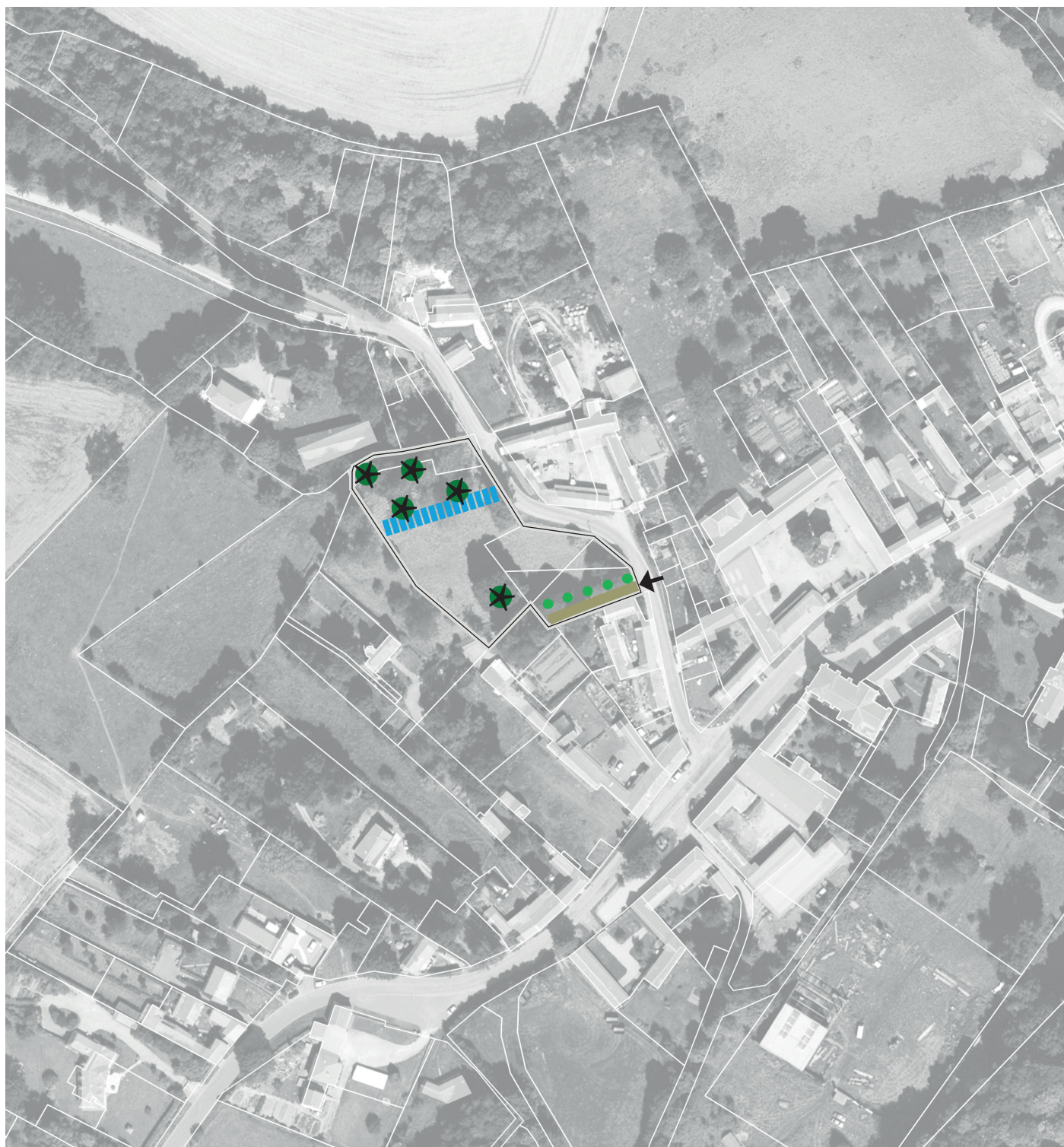
Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

- Accès viaire à prévoir
- Liaison viaire
- Bouclage viaire à rechercher
- Liaison mode doux
- Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable
- Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

- Élément remarquable à valoriser
- Haies bocagères à créer ou conserver
- Alignement arboré à créer ou à
conserver
- Boisement à créer ou conserver
- Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé
- Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle
- Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle
- Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



THOIX-OAP20

Type de zonage : UC

Superficie : **3 898 m²**

Surface moyenne
maximale des terrains
à usage d'habitat
individuel isolé: **700 m²**

Densité moyenne : **13 logts/ha**

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire à prévoir

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public /
Essentiellement minéral
-aire de retournement
possible- et perméable

Alignement des
constructions

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Élément remarquable à valoriser

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à
conserver

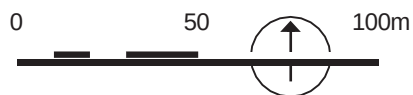
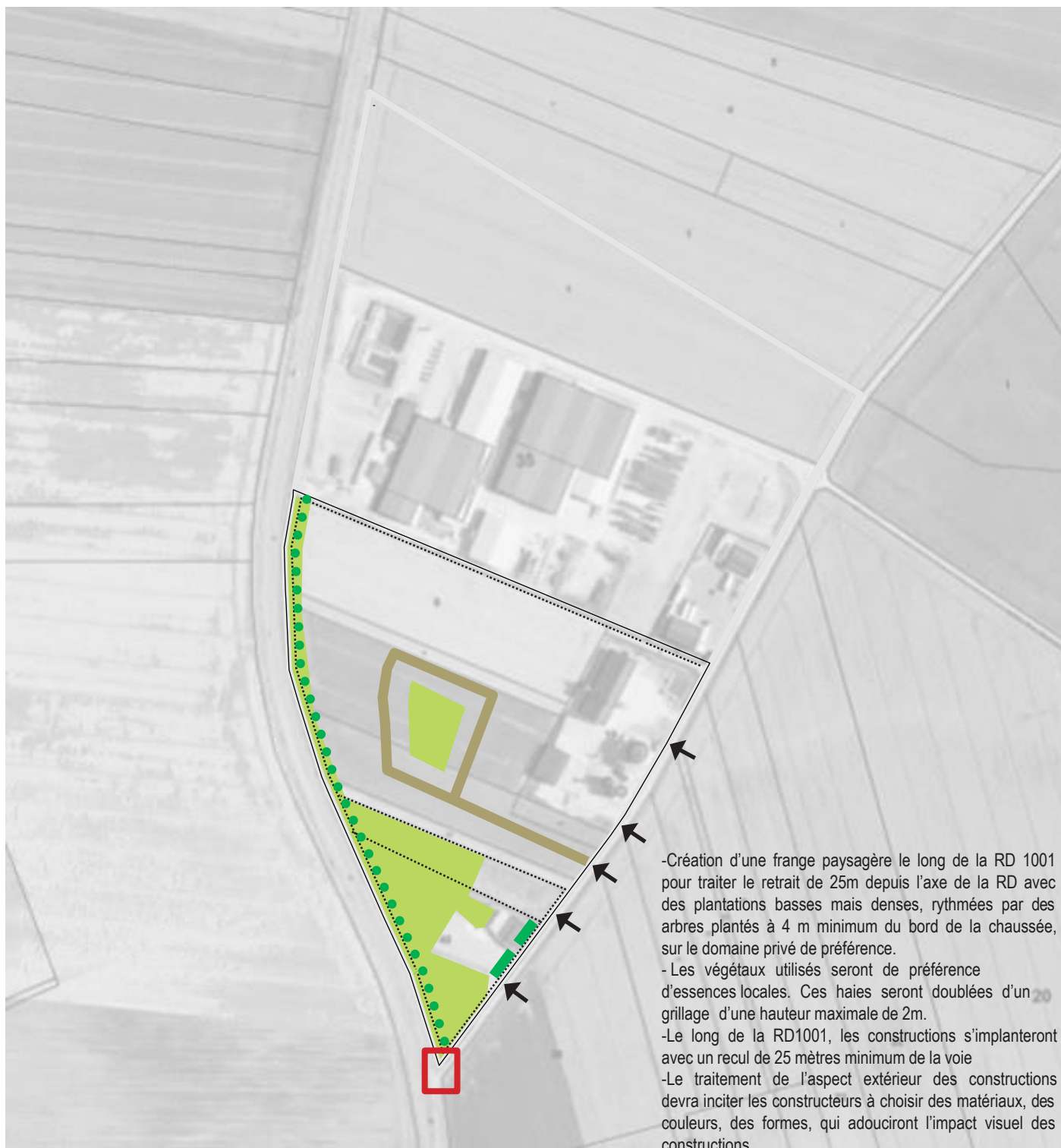
Boisement à créer ou conserver

Espace public /
Essentiellement ouvert et végétalisé

Aménagement pour la gestion des
eaux pluviales à ciel ouvert /
Implantation préférentielle

Logement dense et/ou intergénéra-
tionnel / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver /
Topographie à respecter



ESSERTAUX - OAP21

Type de zonage : 2AUF et UF

Superficie : 58 972 m²

Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE

Accès viaire

Liaison viaire

Bouclage viaire à rechercher

Liaison mode doux

Espace public / Essentiellement minéral -aire de retournement possible- et perméable

Alignement des constructions

Sécurisation du carrefour

INSERTION

ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Haies bocagères à créer ou conserver

Alignement arboré à créer ou à conserver

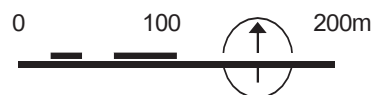
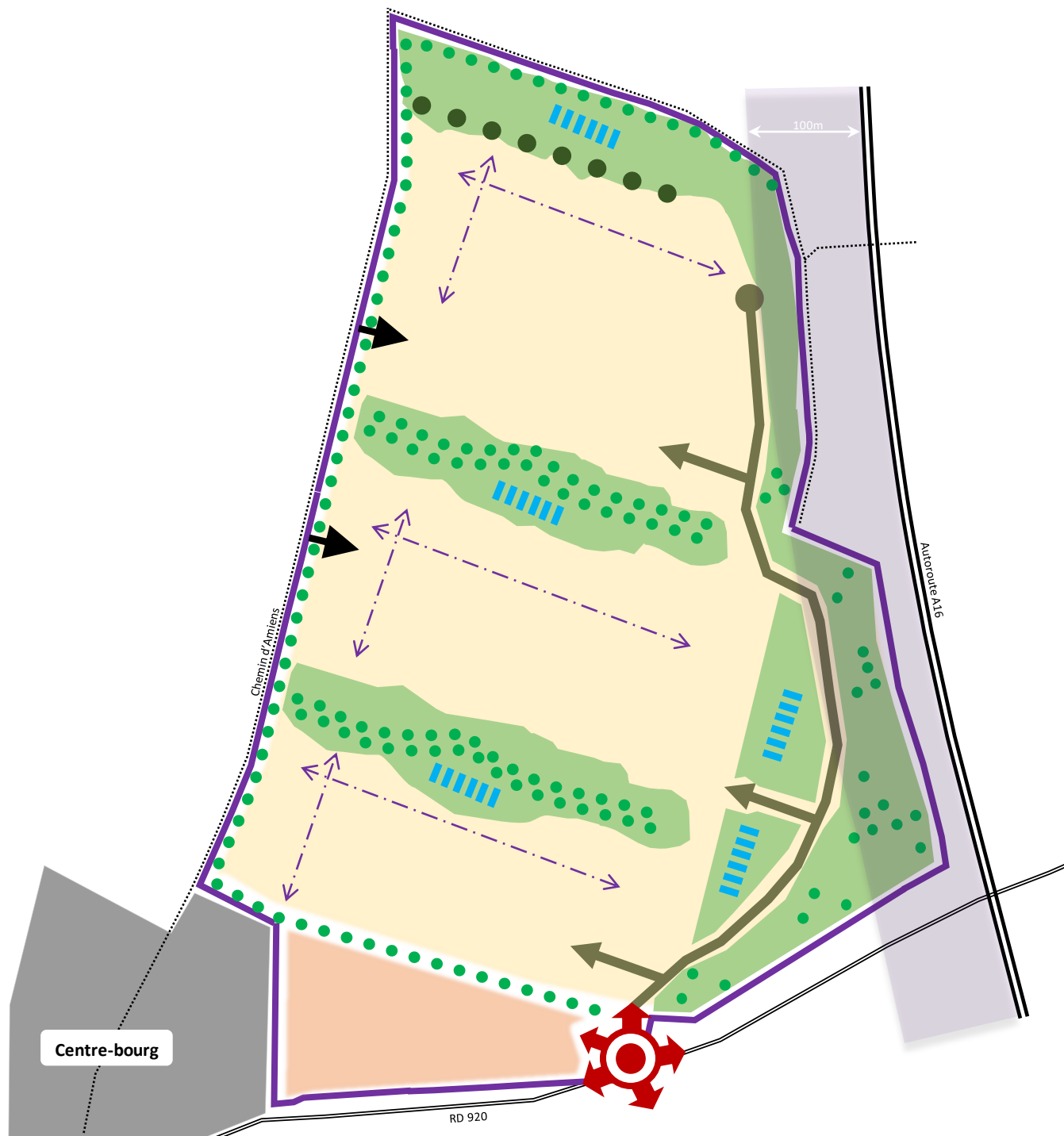
Boisement à créer ou conserver

Espace public / essentiellement ouvert et végétalisé / ou espace enherbé

Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / implantation préférentielle

Talus à créer ou à conserver / Topographie à respecter

Clôtures à créer ou à conserver (2m max)



LE BOSQUEL - OAP22 1/2

Type de zonage : AUF

Superficie : env. 47 ha

Cette zone dispose d'un CAHIER DES RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES joint en annexe du PLU.

 Périmètre de l'OAP

FONCTIONNEMENT DU SITE



Rond-point à créer



Accès secours

 Réseau viaire principal

 Pôle logistique

 Zone mixte

INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

 Orientation des bâtiments

 Haies bocagères à créer

 Haie libre à maintenir

 Aménagement pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert / Implantation préférentielle

 Espaces libres plantés

 Zone de recul liée à l'A16 à respecter

Prescriptions et recommandations complémentaires / zone du Bosquel

> Qualité de l'insertion architecturale, urbaine et paysagère

- Maintenir la haie libre située au nord-ouest dans le cadre d'un futur projet d'aménagement de la zone.
- Privilégier un paysagement de l'ensemble des espaces libres. Au moins 30% de la zone doivent être consacrés aux espaces verts.
- Prévoir des haies champêtres le long de la RD920, en entrée de commune du Bosquel, ainsi qu'en limite de zone.
- Respecter l'orientation des bâtiments imposants (direction Est-Ouest) figurant dans l'OAP et qui découlent de l'importante déclivité de la topographie du site.
- Privilégier sur les terrains situés le long de l'autoroute, en contrebas, l'implantation des bassins ainsi que des espaces verts et des plantations.
- Respecter un retrait de 100 m minimum pour les distances d'implantation des constructions vis-à-vis de l'axe de l'A16.

> Mixité fonctionnelle et sociale

- Il s'agit d'une zone ayant principalement vocation à accueillir un parc logistique. En lien avec le règlement du PLUI, d'autres activités, services et équipements compatibles avec le caractère général de la zone sont possibles.

> Qualité environnementale et la prévention des risques

- Les eaux pluviales seront gérées par des bassins de rétention internes au site. Les eaux pluviales de toitures seront collectées indépendamment des eaux pluviales de voiries pour être acheminées vers un bassin d'infiltration commun. Avant rejet dans un bassin d'infiltration, les eaux pluviales de voiries seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures.
- Le raccordement à la future station autonome de la ZAC, suffisamment dimensionnée pour traiter les eaux usées des bâtiments, est obligatoire.

> Les besoins en matière de stationnement

- Les vélos disposeront d'abris à proximité des entrées des bureaux.
- Les 2 roues motorisés auront une aire dédiée dans chacun des parcs de stationnement prévus.
- 20% des places seront prééquipées pour la recharge de véhicules électriques.
- Une place sur 50 sera équipée et accessible aux PMR.

> La desserte par les transports en commun

- L'implantation d'arrêts de bus est à prévoir in situ pour accueillir une desserte par une flotte de bus ou de cars à l'attention du personnel.
- Des arrêts de bus sont prévus à proximité de chacune des entrées de la ZAC.

> La desserte des terrains par les voies et réseaux.

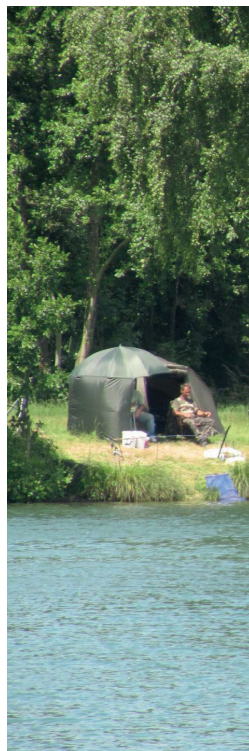
- L'accès principal au parc logistique se fera depuis la Route départementale N°920 depuis un futur rond-point au croisement avec la sortie de l'A16.
- Deux accès secondaires à l'attention des services de d'incendie et de secours sont prévus le long de la rue d'Amiens.
- A l'intérieur du parc, la voirie principale sera doublée d'une voirie douce réservée aux piétons et aux vélos.
- Les parkings voitures seront ceinturés par des espaces verts et comprendront les espaces pour les 2 roues motorisés et les abris pour les vélos.
- Les piétons et les vélos auront leur propre voirie douce, de largeur de 3 mètres. Cette voie mixte vélos / piétons est dimensionnée au normes PMR / PSH.
- Les voies destinées à la circulation des poids-lourds seront de type voirie lourde.
- Les voies destinées au stationnement des véhicules du personnel seront de type voirie légère.
- Les voies pompiers (réservées aux seules interventions des véhicules de secours et/ou d'entretien) seront de type stabilisé gravillonné
- L'ensemble des raccordements aux réseaux « publics » se fera en conformité aux prescriptions réglementaires et exigences techniques des concessionnaires et de l'aménageur.

LE BOSQUEL - OAP22 2/2

Type de zonage : AUF

Superficie : env. 47 ha

**Cette zone dispose d'un CAHIER DES
RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES
ET PAYSAGERES joint en annexe du PLU.**



OZAS



Rédaction, conception et réalisation :
Quartier Libre, Zeppelin,
Gama environnement,
Lannoy Architecture'S

Illustrations & cartographies
Quartier Libre, Zeppelin,
Gama environnement,
Lannoy Architecture'S

Crédits photos
Quartier Libre, Zeppelin, CC du
Continois, sauf mention contraire

